



La pauvreté et l'exclusion sociale touchent de nombreux enfants en Belgique et particulièrement à Bruxelles

L'exclusion sociale, la précarité et la pauvreté concernent un grand nombre de familles avec de jeunes enfants dans notre pays.

Aujourd'hui, 14,7% de la population belge est considérée comme étant à risque de pauvreté. Des différences s'observent entre régions : plus d'un quart des personnes résidant à Bruxelles sont considérées comme étant pauvres (25,9%), contre 17% en Wallonie, et 11,4% en Flandre¹.

Au sein d'une même région, on observe de grandes disparités des situations de vie. C'est le cas de la Région bruxelloise, lieu de grandes diversités entre communes mais aussi entre quartiers d'une même commune (voir encadré ci-dessous). C'est le cas également en Wallonie, où des réalités de vie différentes s'observent notamment entre milieu urbain et milieu rural.

Concernant en particulier la **pauvreté des enfants**, qui découle directement de la pauvreté des familles, les chiffres belges disponibles indiquent que 17% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté². Cette proportion croît de manière constante depuis plusieurs années : le rapport annuel anversoïis sur la pauvreté et l'exclusion sociale indique en effet une augmentation de 5% entre 2002 et 2006³. En outre, selon le rapport du Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF⁴, le taux d'enfants pauvres en Belgique a doublé entre 1990 et 2000.

¹ EU-SILC 2007, Revenus 2006.

² SPP Intégration sociale, Plan d'action national Inclusion 2006-2008, p.8

³ Rapport annuel sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Anvers, 2006.

⁴ UNICEF, « La pauvreté des enfants en perspective : vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches », Bilan Innocenti 7, 2007.

Focus sur Bruxelles Capitale, ville de diversités mais aussi de disparités⁵

Bruxelles Capitale est une ville où l'on constate de grandes **disparités socio-économiques** entre communes, mais aussi entre quartiers au sein d'une commune.

La diversité économique de Bruxelles peut être mise en évidence en comparant les **niveaux de revenus médians** des habitants, selon la commune. Le revenu médian au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale est de 17 588 euros ; au niveau des communes, il varie de 13 475 euros pour Saint Josse-ten-Noode à 22 235 euros pour Woluwé-Saint-Pierre. Une autre façon d'évaluer la situation économique d'une commune est de considérer la **proportion respective de ses habitants**, parmi la population active, qui **bénéficient d'une allocation de remplacement⁶**. Au niveau de la Région, cette proportion est de 15,8%. On observe de grandes variations entre communes et on trouve notamment, aux extrémités, 25,9% de bénéficiaires à Saint-Josse-ten-Noode contre 6,6% à Woluwé-Saint-Pierre.

Une autre façon encore est de calculer la **proportion d'enfants nés dans une famille sans revenu du travail** ; en 2003, cette proportion était de plus d'un enfant sur quatre en Région bruxelloise. La situation des communes est bien sûr contrastée : ainsi, à Saint-Josse-ten-Noode, 42% des naissances sont survenues dans des familles sans revenus du travail, contre seulement 5% à Woluwé-Saint-Pierre.

Ceci est à mettre en lien avec la grande diversité que l'on observe concernant la **proportion d'enfants** dans les différentes communes. Ainsi, on observe que Saint-Josse-ten-Noode et Molenbeek-Saint-Jean présentent chacune 23% d'enfants parmi leur population communale totale, suivies par Schaerbeek avec 21%. A l'autre extrémité se trouvent Ixelles (13%), Woluwé-Saint-Lambert (15%) et Etterbeek (15%). La proportion moyenne au niveau régional est de 18%.

Disparités au niveau du logement également.

La **qualité du logement** est une donnée importante qui détermine en partie les conditions de vie des familles. En Région bruxelloise, 7,6% de logements ne présentent pas le « petit confort », c'est-à-dire ne disposent pas d'une salle de bains et/ou de douche et d'une toilette privative. Les plus grandes concentrations de logements de ce type se retrouvent essentiellement dans les zones couvertes par certains quartiers du centre de la Capitale, à cheval sur Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-ville, Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode.

La **taille du logement** est importante également, et est à mettre en rapport avec la taille des ménages ; en effet, plus le logement est petit et le nombre de personnes qui y vivent important, plus les conditions de vie sont rendues difficiles. On constate que c'est dans les communes où il y a le plus de familles nombreuses⁷ que l'on trouve le plus de logements exigus. Le rapport le plus marqué entre ces données est observé à Saint-Josse-ten-Noode, Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek.

⁵ Les données apparaissant ci-dessous sont issues de différentes sources citées, compilées et analysées par DUSART AF. et MOTTINT J., in Conditions d'Enfance en Région de Bruxelles-Capitale, Indicateurs relatifs à la petite enfance et aux familles, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, mars 2007.

⁶ Revenu du CPAS (Revenu d'Intégration Sociale ou équivalent), allocation perçue en tant que chômeur complet indemnisé, ou encore allocation perçue en tant que personne handicapée.

⁷ C'est-à-dire comptant au moins cinq personnes

Enfin, on peut pointer la diversité de **nationalités**. De nombreux enfants naissent dans des familles d'origine étrangère ; une personne sur quatre est de nationalité étrangère (sans tenir compte des personnes sans papier qui habitent en nombre important dans certains quartiers). Un peu moins de 200 nationalités y sont présentes. On observe de grandes variations entre les communes. A Saint-Gilles, Ixelles et Saint-Josse-ten-Noode, le tiers de la population ou plus est de nationalité étrangère.

Certaines nationalités sont implantées dans des zones plus ciblées. Ainsi, la communauté marocaine se concentre dans certains quartiers de la Région. De même, les Turcs représentent une des trois nationalités les plus importantes à Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Etre de nationalité étrangère n'est pas un facteur de précarité (en effet, de nombreux habitants de Bruxelles de nationalité étrangère travaillent par exemple dans les institutions européennes ou dans l'économie internationale) mais on peut constater qu'un grand nombre de familles de nationalité ou d'origine étrangère vivent dans les quartiers où l'on constate les indicateurs de précarité les plus prégnants.

D'autres indicateurs relatifs aux conditions de vie des familles bruxelloises pourraient encore être cités, mais ceux présentés ci-dessus suffisent amplement à montrer par quel effet dominos les familles d'origine étrangère sont souvent celles qui cumulent les conditions de vie les plus précaires, risquant ainsi à tout moment de basculer dans la pauvreté et dans l'exclusion sociale.

La pauvreté, un phénomène multidimensionnel

La pauvreté n'est pas uniquement l'absence ou l'insuffisance de revenus financiers ; c'est un **phénomène complexe où les précarités se cumulent, s'enchevêtrent et se renforcent**, par un effet dominos, et où la « pauvreté entraîne la pauvreté »⁸. Ainsi, avoir un niveau d'instruction et/ou de formation peu élevé réduit *« les possibilités d'accéder à un emploi satisfaisant et de bénéficier d'un revenu élevé; un revenu élevé permet d'avoir un logement de meilleure qualité situé dans un quartier plus sécurisé sans pour autant épuiser le budget familial ; ceci permet de conserver des ressources pour alimenter de manière correcte son enfant ou pour participer à des activités diverses ; en outre, habiter un quartier « tranquille » permet d'éviter une bonne part de stress dommageable pour la qualité de vie et la santé, lié au sentiment d'insécurité propre aux quartiers moins favorisés ; enfin, ce sont souvent les quartiers peu sûrs qui sont les moins bien équipés et qui subissent le plus la pollution, ce qui a des répercussions sur la qualité de vie et la santé des habitants. De même, l'exclusion sociale, se traduisant par l'impossibilité pour*

⁸ Cherenti R., Mesure anthropométrique de l'Homme le plus pauvre de Wallonie, Fédération des CPAS, Service Insertion Professionnelle, 2010.

certaines familles à participer à la vie de la société, représente un frein important à leur qualité de vie et donc à celle de leurs enfants.»⁹

Parmi les différentes dimensions de la pauvreté, la **pauvreté sociale** est très préoccupante : elle se traduit par l'isolement des familles et l'absence de réseau social de soutien ; ainsi, De Boyser et Levecque soulignent que les personnes en situation de pauvreté sont plus nombreuses que les autres à déclarer ne pas pouvoir compter sur l'aide de l'entourage ou de la famille en cas de problème, éprouver des sentiments de solitude, manquer de soutien matériel, affectif ou émotionnel, ou encore manquer d'interaction sociale positive¹⁰. Cet isolement est entre autres accentué par « *la honte du pauvre* » : *celui-ci à tendance à se replier sur lui-même, à couper tous les liens. Il reste seul. Il est dès lors relativement difficile (mais pas impossible) de créer du lien* »¹¹.

Outre les familles en situations de pauvreté avérées, de nombreuses familles fragilisées par une accumulation de conditions de vie difficiles, présentent un risque élevé de basculer dans des situations de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Ces familles « à la marge » sont extrêmement vulnérables lors des périodes de crise économique.

Agir sur les différentes dimensions de la pauvreté

Pour lutter contre la pauvreté des familles et viser l'inclusion sociale de celles-ci, il est donc nécessaire d'agir sur les différentes dimensions de la pauvreté, et entre autres sur les déterminants de la qualité de vie qui résultent de politiques publiques ciblées : accès à des services d'accueil de l'enfance, accès à des équipements culturels et de loisirs appropriés, disponibilité des transports publics, accès aux services pour promouvoir la santé, accès à des logements salubres, etc.

De nombreux auteurs mettent en outre en évidence l'importance de favoriser le contact social, de **créer du lien social** pour lutter contre la pauvreté. C'est la notion de **capital social** dont il est ici question : « *Le capital social, qui couvre l'ensemble des liens et des réseaux qui unissent les groupes et les personnes au sein d'une communauté, les normes*

⁹ Dusart AF., Mottint J. et al, Conditions d'Enfance en Région de Bruxelles-Capitale, Indicateurs relatifs à la petite enfance et aux familles, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, mars 2007.

¹⁰ De Boyser K., Levecque K. (2007). Armoede en sociale gezondheid : een verhaal van povere netwerken ?. In : *Armoede en sociale uitsluiting : Jaarboek 2007*. Antwerpen : OASES. 167-178

¹¹ Cherenti R., op. cit.

et les valeurs qu'ils partagent, est maintenant considéré, avec les ressources environnementales, le capital économique et le capital humain comme un des composants fondamentaux de la richesse d'un territoire. »¹²

Les pouvoirs publics sont souvent considérés comme relativement démunis pour créer du lien entre les individus : *« les pouvoirs publics ont peu de moyens pour parvenir à cet objectif fondamental. Or, si comme on le pense, créer du lien social est un élément de cohésion sociale et de bien être de la société, on ne peut faire cette économie. »¹³*

Des familles particulièrement vulnérables

Dans ce contexte de pauvreté, les familles sont particulièrement vulnérables. Avoir de jeunes enfants peut être un frein important à l'amélioration des conditions de vie de celles-ci. En effet, sans solution d'accueil pour leurs enfants, les parents (et souvent les mères) ne peuvent s'inscrire dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, condition indispensable pour sortir de la pauvreté : formation, recherche d'emploi, etc. Mais d'un autre côté, avoir de jeunes enfants peut aussi être une formidable opportunité d'émancipation sociale et économique. Cet antagonisme frein/opportunité dépend directement de l'**accessibilité** et de la **qualité** des services destinés à la petite enfance et aux familles, et en particulier des milieux d'accueil tels que les crèches, haltes-accueil, etc.

RIEPP, mars 2011

¹² Brèves de l'IWEPS, n° 2, février 2008.

¹³ Cherenti R., op. cit.